



Pages 2 & 3

Pampelonne,
une plage en transition

La mobilité douce

Pages 4 & 5

Pampelonne,
une plage en transition

La coopération douce

Pages 6 & 7

Enfance, jeunesse

Portrait de Patricia Amiel

Les écocitoyens de demain

Page 8

La vie des associations

Page 9

La qualité des eaux de baignade

Page 10

Les services de la commune

Le service des Espaces verts

Page 11

Informations communales

Réglementation hélicoptères

Fiscalité

Expression de la minorité

Page 12

Programme des animations
de l'été 2021

Commune de Ramatuelle
Journal d'information
de la Mairie de Ramatuelle

Directeur de la publication : Roland Bruno

Délégué à la communication : Bruno Caietti

Coordination et rédaction : Manon Aubier

Conception graphique : Sylvie Pascarel

Photos : Manon Aubier,
Mairie de Ramatuelle, Jean-Louis Chaix

Impression : Riccobono, Le Muy

Dépôt légal 2021 - Tous droits réservés.
Reproduction interdite - Commune de Ramatuelle

édito

Chères Ramatuelloises, Chers Ramatuellois,

L'arrivée des ânes sur la plage de Pampelonne symbolise parfaitement la démarche de la commune : préserver notre environnement naturel tout en offrant un cadre de vie agréable et épanouissant pour nos concitoyens et nos visiteurs. Notre engagement résolu en faveur de la protection environnementale bénéficie ainsi non seulement aux habitants mais aussi aux acteurs économiques qui tirent parti de l'attrait de ce site exceptionnel et le valorisent. Je compte sur vous toutes et tous pour prolonger cette démarche durant la saison estivale, et au-delà.

Outre l'entretien même de notre littoral, les plages de l'Escalet et de Pampelonne ont été à nouveau équipées de postes de secours, hébergeant des équipes de sapeurs-pompiers, nageurs-sauveteurs et CRS qui veillent à votre sécurité. Les parkings de Patch et Tahiti ont été réaménagés afin de favoriser des modes de déplacement plus doux et surtout plus fluides comme le vélo. Par ailleurs, des passerelles accompagnent et facilitent les déplacements d'un secteur à l'autre, et sont déjà très appréciées pour leur aspect tant esthétique que pratique.

En parfaite contradiction avec cette démarche globale, l'Etat nous impose une réglementation dérogatoire générant plus de mouvements d'hélicoptères, ce qui implique plus de nuisances pour les riverains

qui subissent déjà une situation devenue intolérable. D'où la mobilisation de la commune qui a lancé des recours en jus-

justice pour défendre la qualité de vie à Ramatuelle. Dans ce journal, nous souhaitons mettre en lumière le travail remarquable réalisé par les services Enfance Jeunesse, d'une part, et Espaces verts, d'autre part, qui vous accompagnent toute l'année. Nous avons le plaisir de pouvoir profiter d'un été "déconfiné". Restons néanmoins vigilants en respectant les mesures sanitaires, lesquelles nous permettront de partager des moments privilégiés au sein du village et des rendez-vous culturels prestigieux. Cette année, je tiens à saluer tout particulièrement une nouvelle association "Autre scène", tournée vers les jeunes talents du territoire, dont le spectacle "Reconnexion Ramatuelle" inaugurera la saison. **Ensemble, cultivons le bonheur de vivre à Ramatuelle !**



PAMPELONNE, UNE PLAGE EN TRANSITION

Favoriser les modes de déplacement doux

Améliorer les conditions d'accès au domaine public maritime est l'un des objectifs principaux inscrits au schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne. La phase 3 du programme qui s'achève a porté sur la requalification des parkings Patch et Tahiti, désormais plus naturels, et la création d'un premier tronçon "voie verte" reliant les secteurs Patch et Epi.

Mobilité douce : l'accès apaisé

Le vélo et notamment le vélo électrique est une alternative en pleine expansion qui offre à tous les publics un mode de déplacement ludique, sportifs, silencieux, fluide... Une nouvelle habitude qui est accueillie et favorisée par la disposition de places gratuites et sécurisées au plus proche de la plage sur les parkings communaux. Un maillage de passerelles dédiées aux piétons offre le double avantage de protéger la dune du piétinement et un parcours entre les différents points d'intérêts du site.

Epi-Patch : 330 mètres en moins de 10 minutes à pied

Il est aujourd'hui possible de se déplacer à pied depuis l'Epi jusqu'à Patch en moins de 10 minutes de marche apaisée, à vélo c'est un peu plus rapide. A terme, le secteur Sud de la plage, bénéficiera de la création d'une piste qui reliera l'aire de camping-cars et le secteur Bonne Terrasse au secteur de l'Epi. Une concertation sera organisée avec les propriétaires en ce sens.

Parking Patch : concilier les usages

Directement entouré d'habitations, le parking Patch est situé dans une zone urbaine. Afin de ne pas générer de nuisances par l'envol de poussières dans les propriétés, une solution innovante a été recherchée qui maintienne la perméabilité du sol et assure l'infiltration des eaux de pluie au profit de la végétation. Un liant végétal sera passé sur la bande roulante et la vitesse réglementée avant la mi-juillet.

Des "dépose minute" pour ne pas chercher de place

Des aires réservées aux transports avec chauffeurs sont disponibles sur les parkings. Une seule et même place permet désormais d'accueillir plus de visiteurs.

Un "service plus" des établissements de plage

Les établissements offrent un service de navettes électriques pour acheminer leur clientèle au secteur de l'Epi entre parking et plage.

Sur la plage, qualité et diversité

Pour cette troisième saison dans son nouvel écrin, la plage de Pampelonne propose une diversité d'établissements permettant à chacun de profiter du site. Tous proposent à la fois une très haute qualité de concepts, très variés, d'architecture et d'intégration à l'environnement, et aussi une gamme tarifaire très étendue, de nature à satisfaire tous les publics. Du Nord au Sud, huit établissements proposent de la restauration de type "snack", un grignotage apprécié des familles et de tous ceux qui viennent profiter de cet espace public par définition.

Un nouvel établissement : "Le Tono".

Secteur Tamaris cet établissement original est installé sur le domaine public communal et propose de se restaurer autour de 10 €.



► Secteur Epi : le lot numéro 23 prévu pour une ouverture en 2022.

En 2021, les offres existantes dans le secteur de l'Epi désormais connues et les besoins liés à la proximité d'une très vaste plage gratuite au Sud, ont conduit à orienter l'appel à candidature pour le lot n°23 vers des tarifs plus accessibles.



PAMPELONNE, UNE PLAGE EN TRANSITION

Les ânes et les hommes : la coopération douce

« **Allez Juju !** », au pas de l'âne sans autre bruit que les petits mots d'encouragement, les agents du service propreté collectent et transportent les déchets laissés sur la plage avec l'aide de leurs nouveaux collaborateurs : Valentin, Princesse, Justin et Malena.

Plage du XXI^{ème} siècle, la gestion intégrée du littoral

Cette méthode douce de nettoyage de la plage s'est naturellement imposée dans la continuité de la mise en œuvre du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne. C'est la plage « nature » du XXI^{ème} siècle qui se dessine, une transition tournée vers l'avenir et bienveillante tant pour les hommes que pour la nature. C'est dans ce contexte que la commune a pensé ce projet avec l'objectif d'apaiser la plage, sans bruit de machines, sans mécanisation agressive pour les usagers comme pour le milieu.

Le choix de l'âne ?

La Provence est un territoire rural où l'animal a toujours eu sa place. L'âne domestique vient de l'âne sauvage africain. Les contrées où vivaient ses aïeux appartiennent aux régions les plus inhospitalières du globe. Au long des millénaires, les ânes sauvages se sont adaptés aux conditions les plus rudes, parcourant d'immenses étendues à la recherche de pâturages et tirant de la maigre végétation les nutriments dont ils avaient besoin pour vivre. C'est la sélection anatomique de l'animal et son caractère qui définissent ses aptitudes. Il serait ridicule de comparer un âne et un cheval car bien qu'ils soient tous les deux de la famille Equus ce sont deux animaux différents. Depuis toujours l'homme a sélectionné les ânes pour le portage, dans le Cotentin pour le lait, en Provence pour le sel, dans les Pyrénées pour le ravitaillement des estives, en Corse pour le transport des fromages, des châtaignes, des olives et toutes sortes de travaux quotidiens...

L'âne est donc par nature porteur, c'est même là qu'il excelle !

Un collaborateur exigeant

Pour élaborer ce projet la commune a fait appel à un bureau d'étude spécialisé dans le développement et la coopération avec l'animal : Terra d'Avvene.

Par ses convictions et son approche professionnelle, le bien-être et la santé des animaux sont garanties et au cœur de la démarche.

La formation des hommes et des animaux

La commune a choisi de gérer ce fonctionnement avec ses propres services.

Guillaume Olivier, agent du service transport et mécanique s'est porté volontaire.

Une formation de quatre semaines, encadrée par Paule Schlemaire dirigeante de l'asinerie Alta Rocc'ânes en Corse, lui a permis d'aborder les notions essentielles du travail avec l'animal. C'est une relation de confiance et de respect qui doit s'instaurer, aussi Guillaume a appris à anticiper les imprévus et les situations complexes pour être un guide rassurant. Sélectionnés par Paule Schlemaire, les ânes sont éduqués et formés au portage avec des bâts, à marcher à la longe sur la plage mais aussi sur le sentier littoral. Ce sont des animaux parfaitement à l'aise sur ces terrains et adaptés à ce type de mission.

Guillaume Olivier est l'ânier référent et a en charge de soigner ses compagnons installés à l'arrière de la plage de Pampelonne. Toutes les conditions nécessaires au repos et à l'alimentation des quatre pensionnaires sont assurées et un suivi vétérinaire complète les

soins quotidiens. Guillaume Olivier transmet son savoir à ses collègues qu'il accompagne lors de la collecte. Chaque jour chacun renforce son lien avec l'animal.

Sur le terrain

Ce programme est en phase expérimentale, un rodage afin de prendre le temps de le faire évoluer. Pour cette saison, le nettoyage de la plage est réalisé à 50% manuellement et avec le concours des ânes et à 50% mécaniquement avec la cribleuse. Cela permet d'évaluer les besoins. La plage est divisée en deux secteurs : Nord et Sud. Lorsque les ânes font le secteur Nord, la cribleuse passe au Sud et inversement.

Départ à 5h45 et retour au pré vers 10h30. Les ânes travaillent en binôme un jour sur deux. En se rendant sur leur secteur, l'équipe passe au bord de l'eau, là où les vagues viennent déposer sur le sable les déchets rejetés par la mer. Ici la cribleuse ne peut pas aller. Puis au retour les agents ramassent ce qui se trouve sur tout le secteur et derrière le premier rang de ganivelles. La collecte est ensuite triée aux conteneurs. Dans la même démarche, la commune a retiré les poubelles qui étaient directement sur la plage pour les installer sur les parkings. Il n'est pas constaté d'augmentation des déchets sur le sable, au contraire, la collecte avec les ânes est un bon moyen de sensibiliser les usagers. Le public adore venir rencontrer les animaux et apporter leurs déchets directement dans leurs sacoches.

Les ânes eux ne génèrent que du crottin, il est systématiquement ramassé et composté à l'asinerie.





Communiqué de Valentin, Princesse, Justin et Malena

“ Nous prenons nos marques et découvrons notre nouvel environnement et nos coéquipiers humains. Sur la plage, les chiens sont les bienvenus mais doivent être tenus en laisse ! Nous n’apprécions pas que l’on vienne jouer dans nos pattes ou nous attraper la queue ! Nous adorons les enfants, il suffit de prévenir notre collègue humain si vous voulez nous caresser. Enfin, ce n’est pas la peine de nous nourrir, par contre, n’hésitez pas à nous aider et à nous apporter les déchets que vous trouvez ! ”



Guillaume Olivier



« Ce projet m’a tout de suite motivé. Travailler dans cet environnement avec l’aide des animaux a du sens et apporte une dimension supplémentaire à notre mission. Il ne suffit pas d’aimer les animaux, il faut aussi apprendre à les comprendre, les observer, c’est une vraie coopération qui s’instaure. Je les considère comme les miens et leur consacre tout mon temps. Il faut entretenir leur espace de vie et le matériel, veiller à ce que toutes les conditions soient réunies. Travailler au milieu du public sur une plage très fréquentée est forcément plus complexe mais les gens sont heureux de nous voir et apprécient la démarche, c’est valorisant. »

Patricia Amiel
Adjointe à
l'Enfance - Jeunesse
et aux Associations.



« Je suis fière d'œuvrer au sein d'une commune tournée vers l'avenir qui a placé l'enfance et la jeunesse au cœur de ses priorités. »

Elle-même enfant du pays, Patricia Amiel a fait des études à Nice avant de partir débiter sa carrière d'enseignante en Seine et Marne. Après quinze années d'exercice, elle obtient un poste à l'école primaire Gérard Philipe qu'elle occupera jusqu'à sa retraite.

C'est avec bonheur qu'elle a retrouvé sa terre de Provence, sa famille ses amis et a pu s'investir dans la vie du village.

Elle entre au Conseil municipal en 1989 aux côtés du Maire Albert Raphaël et peut s'enorgueillir d'être la première femme occupant un poste d'adjointe dès 1997 !

Après avoir eu en délégation le tourisme, la culture et le patrimoine, elle a assumé le rôle de première adjointe au départ de Michel Courtin. Aujourd'hui elle poursuit son action auprès de la jeunesse et des associations.

Des compétences qui la ravissent : « j'adore le contact humain et je suis très heureuse de poursuivre dans la vie publique mon action auprès des enfants. C'est un domaine que je connais bien et j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur des équipes très compétentes et dynamiques. Je considère mon action d'élue municipale comme une opportunité de pouvoir rendre ce que l'on m'a donné. »

L'enfance et la jeunesse Epanouir les écocitoyens de demain

Le service Enfance Jeunesse dirigé par Nicolas Salvatico assure la prise en charge des enfants autour des temps scolaire : le transport, la garderie le matin et le soir, la pause méridienne et gère le service de cuisine du restaurant scolaire en régie. Par ailleurs, ce pôle est en charge de l'accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Onze agents travaillent à l'année et sont renforcés durant les périodes de vacances par des animateurs. Le projet éducatif porté par le pôle enfance jeunesse vient d'être rédigé pour les six années à venir, c'est un document d'orientation pédagogique qui décline l'ensemble des actions déployées.

« A chaque moment de sa journée, l'enfant bénéficie d'un accueil cohérent et relayé dans chacune des structures qu'il fréquente.

Ce parcours est fondé sur les valeurs fondamentales que nous souhaitons leur transmettre : éduquer les citoyens de demain avec humanisme, bienveillance et dans le respect et la connaissance de la nature.

Dès 2014, le fonctionnement du restaurant scolaire a été modifié. Nous avons la chance d'avoir notre propre cuisine et j'ai invité le responsable de l'époque à suivre l'exemple de la commune de Mouans Sartoux pilote en matière de bio, de circuits courts et zéro déchet. Ainsi nous avons mis en place l'approvisionnement local en légumes de saison, deux repas sans viande, les produits laitiers et la viande bio. Béatrice Cartier, responsable cuisine, s'est parfaitement adaptée pour confectionner les menus dans cet objectif. Un programme anti-gaspillage a été mis en place et les enfants peuvent évaluer leur production de déchets. En moyenne cela représente 21 grammes par repas et par enfant quand la moyenne nationale est 120 grammes !

Cette démarche vers la nature nous l'avons inscrite dans l'ADN même du bâtiment construit en 2006 pour l'accueil de loisirs, il suit les normes Haute Qualité Environnementale et utilise des matériaux sains comme la terre

crue. Ce centre fait aujourd'hui référence, il est reconnu au niveau européen par le programme "Terra Incognita", il est labellisé "écohérents" et refuge de la ligue de protection des oiseaux. Le site du centre à l'arrière de la plage est pensé pour solliciter la sensorialité de l'enfant et le potager est un formidable outil de découverte du vivant. Tout au long de sa journée, l'enfant va prendre en charge certaines tâches, veiller à ne pas gaspiller les ressources, par exemple l'eau du repas qui n'a pas été bue est apportée au potager ! Chaque période de vacances est organisée autour d'un thème et des séjours sont même proposés pour que l'enfant puisse partir hors de la maison et de la commune et s'aguerrir toujours un peu plus. » Nicolas Salvatico et son adjointe Gabrielle Moreau-Wagner savent parfaitement exploiter toutes ces ressources.

Le service est en permanence à la recherche de nouvelles idées, depuis juin 2020, le "portail famille" permet aux parents de gérer leur dossier et les inscriptions de façon dématérialisée et malgré la pandémie, tout a été mis en œuvre pour garder le contact.

C'est également le cas avec la crèche dirigée par Elodie Danoy. Gérer la Covid 19 avec des tout-petits n'est pas facile et seules deux semaines ont été affectées par des fermetures. La crèche met en œuvre des programmes qui préparent en douceur les enfants au passage à l'école et à l'accueil de loisirs avec qui des rencontres sont régulièrement organisées.

Enfin je tiens à remercier les équipes enseignantes et le personnel qui travaillent à l'école Gérard Philipe. Ils sont des partenaires à l'écoute et nous travaillons de concert. Cette année un projet soutenu par la commune a permis à la classe des CM2 de travailler sur le thème de la liberté d'expression avec les associations du "Crayon" et l'"atelier de théâtre". Huit séances d'écriture, de lecture et d'expression orale leur ont permis de développer cette compétence essentielle avant d'entrer au collège. » (Photo ci-contre)





ASSOCIATIONS

La vie des associations

Patricia Amiel, par ailleurs elle-même engagée dans de nombreuses associations : Le Crayon, La Fleur de l'Age, Lou Cantoun Provençau, Ram'Actuelle, le comité de jumelage avec Samatan, Le Festival de Ramatuelle et Partager la Terre (à la Mole) est déléguée au monde associatif :

« C'est toute la vie du village qui rayonne grâce à l'ensemble des acteurs associatifs. Tous sont engagés et animés d'un esprit coopératif et responsable. La période de restrictions a mis un coup d'arrêt aux activités et aux rencontres. Mais l'envie est toujours là et les idées foisonnent ! Des projets sont nés entre associations comme le Jazz et l'atelier de théâtre qui nous ont régales avec la pièce "Novecento : pianiste". Nous mettons tout en œuvre pour soutenir les initiatives et le fonctionnement, à travers, les subventions, les équipements comme l'espace Albert Raphaël, le dojo, le stade ou les terrains de tennis et de padel, et le personnel de la régie culturelle est très sollicité !

En cette période je suis particulièrement heureuse de la naissance d'une nouvelle association "Autre Scène" qui est tournée vers les jeunes talents de notre territoire. C'est une façon de leur témoigner notre admiration et notre soutien en leur offrant des lieux d'expression et notamment le théâtre de verdure. »

Une nouvelle association : "Autre Scène"

L'idée a longuement été mûrie par Françoise Balet, convaincue de l'importance d'engager une démarche en faveur du soutien, du maintien et de l'accès à la culture à destination de la jeune génération. Elle explique : « L'association a pour objectif de mettre en lumière les jeunes talents d'univers artistiques et scéniques divers : auteurs, compositeurs, interprètes ou créateurs, (musiciens, chanteurs, écrivains, poètes, peintres, sculpteurs, graphistes, plasticiens, vidéastes...), originaires ou ayant de fortes attaches avec la commune de Ramatuelle et son territoire. C'est une démarche de transmission, de passage de relais et d'échange entre les générations, que ce soit au sein de l'association ou au sein des événements organisés. »

► Le samedi 10 juillet, l'association inaugurera son concept avec « **Reconnexion Ramatuelle** ». Pour cette première, l'Office de Tourisme apporte tout son savoir-faire d'organisateur.

Le Théâtre de Verdure
accueille ses
nouveaux talents

REQUIN CHAGRIN
en concert

Reconnexion
Ramatuelle

Samedi
10 juillet 2021
à 21h30

Première partie
GEISTE



ASSOCIATION
**AUTRE
SCÈNE
AUTRE
SCÈNE**
ASSOCIATION

L'équipe:

Présidente
Françoise Balet

Vice-présidente
Valérie Gauthier

Secrétaire
Celine Moreau

Tresorier
Enzo
Baudard-Contesse

Tresorier adjoint
Antonin
Badin Pascarel

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Qualité des eaux de baignade : 46 plages sous haute surveillance

Afin de compléter les analyses réglementaires engagées par le Préfet du Var et réalisées par l'ARS, la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez réalise, chaque été, une surveillance assidue de la qualité de ses eaux de baignade.

Ainsi, ce sont 46 zones de baignade qui sont surveillées – de 1 à 5 fois par semaine en fonction du risque de pollution et de la fréquentation – entre le 1er juin et le 30 septembre.

Une équipe spécialisée de la ComCom prélève des échantillons et les analyse dans son laboratoire équipé d'une technologie permettant d'obtenir les résultats en quelques heures seulement. Lors des prélèvements, un contrôle visuel de la zone de baignade est également réalisé afin d'identifier les signes d'une éventuelle pollution (turbidité de l'eau, traces d'hydrocarbures, présence de mousse, etc.).

En 2020, 1320 analyses « de routine » ont été réalisées pour 97% de résultats classés "excellents" (venant compléter les 540 analyses réalisées par l'ARS), auxquelles il faut ajouter les 135 analyses supplémentaires réalisées suite à trois épisodes pluvieux, ayant généré des pollutions temporaires de certaines eaux de baignade. Lorsqu'une pollution est détectée, le maire en est immédiatement averti et prend un arrêté de fermeture de la baignade, qui est levé dès que tous les indicateurs reviennent à la normale, afin de préserver la santé de tous les baigneurs.



Pour connaître la qualité des eaux de baignade : pensez à l'appli "Golfe"

Téléchargez l'appli mobile "Golfe de Saint-Tropez", développée par la Communauté de communes, pour consulter en temps réel tous les résultats d'analyse des eaux de baignade et pour signaler tout problème éventuel susceptible de générer une pollution.

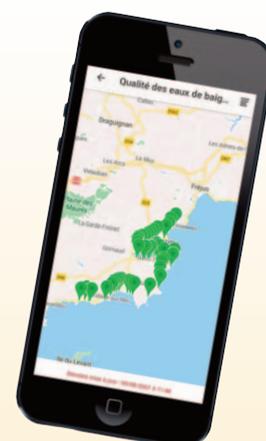


Communauté de communes
du Golfe de Saint-Tropez

2 rue Blaise-Pascal
83310 COGOLIN

Téléphone : 04 94 55 70 30

Email :
contact@cc-golfedesainttropez.fr
www.cc-golfedesainttropez.fr



LES SERVICES DE LA COMMUNE

Cette année, le service Espaces verts de la commune met les bouchées doubles !

Rémi Bossoutrot
responsable du service
des Espaces verts



Recruté en 2010 comme responsable des espaces verts, Rémi Bossoutrot a débuté avec une équipe constituée de deux agents. Aujourd'hui ce sont six agents qui sont employés à plein temps pour l'entretien et la création d'espaces verts sur la commune.

Son premier projet fut d'obtenir le label des villes et villages fleuris, un objectif plus qu'atteint puisqu'en 2020 la commune a décroché sa 3ème fleur !

Le service est installé dans les locaux du centre technique municipal du village où Rémi a maintenant son bureau. En effet, les missions évoluent, et il doit aujourd'hui assurer le suivi d'entreprises et une planification qui l'éloignent (un peu) du terrain.

Travail d'équipe

Le service des Espaces verts est placé sous l'autorité de la direction des Services Techniques. Il peut compter sur le soutien du service administratif grâce à Nadine et Muriel.

Rémi Bossoutrot : « C'est un travail d'équipe, je suis là pour mettre en pratique les objectifs qui me sont fixés. Il faut toujours avoir à l'esprit que nous participons à l'image de la commune. Il faut avoir le sourire, gérer les sollicitations directes des administrés qui nous rencontrent sur le terrain, avoir un bon sens relationnel et une parfaite connaissance du territoire communal. Cela commence par veiller au respect du port des tenues communales, ce n'est pas un détail ! ».

Certaines missions, peuvent être partagées avec d'autres services comme le débroussaillage avec l'équipe du service Voirie – Plage ou l'entretien du sentier du littoral en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels : « travailler dans cet environnement est notre bouffée d'air ! »

Son service intervient également pour l'entretien des équipements sportifs et le suivi des conformités. Rémi est, de plus, un référent dans la gestion des nuisibles comme le charançon du palmier ou des frelons asiatiques qu'il doit identifier avant de déclencher les procédures adaptées au traitement de ces espèces invasives.

De nouvelles missions au service de la qualité du cadre de vie

Dans le cadre du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne de nombreux espaces paysagers ont été créés. Arrivé au terme de la garantie par le prestataire l'ensemble est pris en charge par le service.

« Entre les parkings et les aménagements d'arrière dune, cela fait un sacré morceau ! il y éga-

lement le jardin du Baou de Roustan sous la Maison de Santé et les espaces verts de l'éco-hameau des Combes Jauffret. »

L'équipe a su s'organiser pour assumer la prise en charge de ces nouveaux espaces.

« Il faut bien connaître les besoins. Le printemps est la période la plus intense. Sur Pampelonne, il faut savoir ce qui relève de la compétence communale et où elle s'arrête : les établissements de plage ont également leurs espaces verts. Nous espérons pouvoir compter sur le respect de ces aménagements, de la part des visiteurs comme des professionnels. Les sangliers eux aussi viennent visiter ces réalisations ! ».

Gérer les ressources

Dans sa gestion quotidienne Rémi doit penser à de nombreux paramètres à commencer par la gestion et l'économie des ressources comme l'eau.

« En espaces verts c'est notre matière première, à nous de savoir l'économiser et savoir choisir des essences qui pourront s'en passer après un temps d'aide à l'installation des plantes ».

Complicité et complémentarité

Rémi peut compter sur son équipe, il en connaît les qualités : « Florian Dalmasso est mon adjoint, il me seconde, il sait prendre les choses avec philosophie. Il y a Cédric Mortillaro, il connaît bien le sentier littoral et a toujours le mot pour rire... Christian Travan, a une très grande connaissance botanique, on l'appelle "prof" c'est une encyclopédie et il aime nous faire partager son savoir. Romain de Delahaut est le plus jeune, il aime le gros œuvre il est très résistant même aux blagues des collègues. Jean-Luc Cadet, il est minutieux, c'est un capitaine au Foot, il garde la tête froide et il est endurant. Steve Rouquette c'est notre spécialiste de la taille d'ornement, il a la force et il connaît les ouvrages. »



PROGRAMME ÉTÉ 2021

Il se passe toujours quelque chose à Ramatuelle !

Parcours artistique René Julien Sculptures

► Du 1er juillet au 30 octobre.

Lieux : Village, Cabane Bambou et Château des Marres

L'Office de Tourisme et de la Culture vous propose cet été :

Expositions

- **Masques du Congo** à la Galerie Afrique, 45 rue des Sarrasins (juillet & août)
- **René Julien, sculptures**, Galerie Art Thema, du 1er au 25 juillet, Salle Le Garage
- **Hommage à Juliette Gréco** par le Festival de Ramatuelle du 27 juillet au 11 août, salle Le Garage
- **Hommage à Michel Petrucciani** par Jazz à Ramatuelle, du 12 au 20 août, salle Le Garage
- **La Couleur du Jazz** par Jazz à Ramatuelle, du 12 au 20 août, Cave du Château
- **La Vigne en rose**. 2e Edition - Le Crayon - du 26 août au 12 septembre, salle Le Garage

Nature

- **Sentier sous-marin de Pampelonne**. Gratuit en autonomie tout l'été. Ou en balade accompagnée (5€) tous les mercredis de juillet et août. Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme.

- **Journée d'animation de l'Observatoire Marin**. Mercredi 28 juillet, plage de Pampelonne, avec diaporama sur la plage à 21h à côté du Migon, parking aire de camping-car de Bonne Terrasse

Famille

- **Les supers vendredis de l'été** : 2, 9, 16 et 23 juillet et 13 et 27 août
Marché artisanal nocturne, musique, jeux anciens, kermesse des sens, ateliers enfants... Avec le vendredi 23 "La Journée Rose de Provence" et les Jeunes agriculteurs du Golfe de Saint Tropez
- **Les mardis des enfants** : à partir de 18h. 6,13,20 et 27 juillet et 3, 10, 17, 24 août
Jeux, ateliers créatifs, animations.
- **Balade en Petit Train touristique** tous les mardis, jeudis et samedis
- **Visite insolite** tous les mardis et vendredis au cœur du village

Concerts

- **Événement** : Samedi 10 juillet "Reconnexion Ramatuelle" invite Requin Chagrin. 21h30 au théâtre de Verdure. Première partie : Geiste. Billetterie en ligne sur weezevent et à l'Office de Tourisme.
- **Concerts à l'Escalet** tous les lundis du 5 juillet au 23 août, plage de l'Escalet à 21h.
- **Concert Duo Folk harpe et voix** le mercredi 21 juillet à l'Eglise à 21h.
- **Concert classique** : Duo Köln le mardi 31 juillet à l'église à 21h.

Sport

- **Initiation gratuite et tournoi de Roundnet** : 7 et 8 juillet, plage de Pampelonne, à côté du Migon, parking aire de camping-car de Bonne Terrasse
- **51e traversée de Pampelonne à la nage** le dimanche 8 août. Départ de la plage publique à côté de Tropézina, arrivée plage publique près du Migon

Patrimoine

- **Soirées au moulin** les 8 et 22 juillet puis 5 et 19 août de 17h à 20h.

Fêtes et spectacles

- **Bal du 14 juillet** - 19h - centre village
- **Les Arts du Rire** au théâtre de Verdure le 15 juillet et 26 août à 21h30
- **Fête de l'été** avec Esprit de Cirque le samedi 17 juillet à partir de 15h
- **Bal cubain** le 14 août
- **Jazz au village** le 15 août avec les "Chapacans Jazz Band", musiciens du Fauvery
- **Fête du village** samedi 21 août : journée des enfants, et dimanche 22 août : boîte de nuit en plein air sur la place de l'Ormeau avec Music & Lights by Gregos.

Insolite

- **Terre-Neuve** : Démonstration de sauvetage aquatique avec 10 chiens Terre-Neuve au départ de la côte, samedi 31 juillet.

Retrouvez le programme complet des animations sur www.ramatuelle-tourisme.com



L'été des Festivals

- **Reconnexion Ramatuelle**
Samedi 10 juillet
- **Nuits Classiques**
27, 28, 29 juillet
- **Festival de Ramatuelle**
du 31 juillet au 11 août
- **Jazz à Ramatuelle**
du 16 au 20 août



INFORMATIONS COMMUNALES

Contestation de la réglementation préfectorale relative aux mouvements d'hélicoptères dans la presqu'île de saint-tropez

Pour la saison 2021, l'arrêté préfectoral du 25 juin 2021 fixe la liste des hélisurfaces commerciales dites "responsables", en application de l'arrêté préfectoral du 26 avril 2017.

Il prévoit à Ramatuelle une sensible augmentation du nombre de mouvements officiels quotidiens par rapport à la saison 2020 (50 mouvements contre 40 pour le début des saisons 2018, 2019, 2020).

Non seulement Ramatuelle reste la commune la plus impactée par le transport commercial par hélicoptères, mais cet impact est encore aggravé. Ce dispositif fait supporter aux habitants et résidents de Ramatuelle l'essentiel des nuisances et des risques. L'arrêté préfectoral du 25 juin 2021 va à l'encontre de la politique communale qui a sauvé à Ramatuelle un territoire littoral dont le caractère rural est devenu exceptionnel sur la Côte d'Azur. Cette politique communale illustre pourtant les avantages que procure à la population comme aux entreprises un aménagement équilibré du territoire, tout à la fois en termes de qualité de vie, et donc de santé,

que d'attractivité et de succès pour l'économie locale. Mais cette réglementation préfectorale constitue aussi un dispositif dérogatoire à l'égard de la réglementation nationale relative aux hélisurfaces. Ce qui concentre le plus de nuisances possibles sur un territoire communal où l'Etat lui-même a précisément multiplié les mesures de protection du paysage et de l'environnement. C'est pourquoi la commune ne peut faire autrement que de s'adresser à la justice pour obtenir que l'Etat assume ses engagements, tels qu'ils sont énoncés dans la Constitution en matière de droit à la santé, et ses engagements internationaux en termes de décroissance du niveau des émissions de gaz à effet de serre dont le trafic aérien constitue une des principales sources, et au titre de la directive européenne (2002/49/CE) sur l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement.



Fiscalité

Réforme de la fiscalité directe locale

La taxe foncière sur les propriétés bâties : un transfert de la part départementale sans augmentation du taux communal.

A compter de l'année 2021, les communes cessent de percevoir le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales, en compensation de cette perte les communes se voient transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Taux communal inchangé : **7,68 %**

Part départementale transférée : **15,49 %**

= Taxe foncière sur les propriétés bâties : **23,17 %**

Une addition sans augmentation qui porte pour 2021 le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 23,17%.

Espace réservé à l'expression des élus de la minorité

Eléments non communiqués